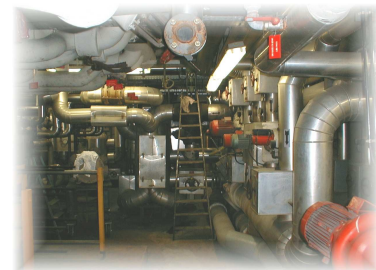


PROTALGUE

**ALGICIDE CONCENTRÉ POUR SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT
CONFORME AUX NORMES EUROPÉENNES E.N. 1040 ET E.N. 1275 POUR L'ACTIVITÉ
BACTÉRICIDE ET FONGICIDE**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- État** : liquide
- Densité** : 1,00 +/- 0,02
- Odeur** : légère
- Couleur** : bleu clair
- pH** : 7,5 +/- 0,5
- Point éclair** : sans
- Composé actif biocide** :
Chlorure de benzalkonium : 120 gr/Kg



PROPRIÉTÉS

Les agents bactéricides, fongicides et algicides concentrés rentrant dans la formulation de **PROTALGUE** stoppent immédiatement la prolifération des micro-algues.

Avantages : de pH neutre, ce produit n'est pas corrosif vis-à-vis des métaux ou des supports traités et n'altère pas leur aspect. À base d'ammonium quaternaire, **PROTALGUE** est conforme aux normes Européennes E.N. 1040 et E.N. 1275.

Domaines d'utilisation : traitement des tours de refroidissement industrielles, circuits de refroidissement, climatisations, traitement de l'eau en industries. Convient aux industries, collectivités, municipalités, lycées, etc...

Utilisation de **PROTALGUE** suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Lutte contre toutes les proliférations bactériennes dans les systèmes de refroidissement.	De 0,05 à 0,1 % (soit 0,5 à 1 Litre pour 1 m ³ d'eau).	Introduire PROTALGUE dans le circuit en respectant le dosage préconisé. Les algues détruites devront être éliminées afin d'éviter tout bouchage important du circuit et des filtres.

Recommandations : ne pas rejeter dans un étang ou dans un ruisseau, toxique pour les poissons et crustacés. Toujours utiliser des récipients parfaitement propres. Porter des gants, un vêtement de protection approprié. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. La date de péremption est portée sur chaque étiquette. Produit strictement réservé à un usage professionnel. Type de préparation TP 11 (protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication).

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène

Unité de Recherches et de Fabrication
125 rue du Royans, Zone d'activités Mathias - 26320 St-Marcel-lès-Valence
Tél: 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon - SIREN 453 231 565 - APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en-Velin (69).